

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	50 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	75 cent.
RECLAMES 3 ^e page	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Millerand au banquet d'une Association de cheminots. — En Allemagne. La question du désarmement doit être réglée avant la conférence de Spa. La tranquillité de l'Europe est à ce prix. — Le travail de la Chambre. — Ce que donne la nationalisation dans les exemples connus.

Nous avons noté le succès de M. Millerand auprès d'une association de cheminots devant laquelle il a prononcé, dimanche, un excellent discours.

L'événement vaut un commentaire plus complet en raison surtout du silence observé sur ce point par la presse socialiste.

L'Assemblée fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français tenait, dimanche, son congrès annuel; elle avait prié M. Millerand d'assister au banquet de clôture.

Immédiatement, on est tenté de se demander: quelle est cette association fraternelle de cheminots? Ne s'agit-il pas d'un groupement hâtivement constitué dans le but d'applaudir le ministre afin de leurrer l'opinion?...

Or, la grande presse donne des précisions de nature à rassurer les esprits les plus prévenus:

L'Association fraternelle date de 1880, elle a été reconnue d'utilité publique en 1889, elle compte 100.000 adhérents, actifs ou pensionnés, elle dispose d'un capital de 54 millions, elle encaisse par an plus de 2 millions comme cotisations. Tout cela indique, on en conviendra, une certaine vitalité. Au lieu de gémir en l'air sur la crise du logement, elle a aidé à construire 1.080 habitations à bon marché; elle a servi l'an dernier 2.500.000 francs de retraites, versé 320.000 fr. de secours....

Voilà plus qu'il n'en faut pour nous fixer sur la vitalité et l'activité de cette Association qui a tenu, au cours de la grève, à faire son devoir, tout son devoir, parce que le mouvement décrié par la « Fédération » était un mouvement politique inadmissible. Cela explique que la C. G. T. et ses journaux ignorent cette association et son congrès!

Par contre, le gouvernement a tenu à lui exprimer d'une façon éclatante la reconnaissance du pays.

Ah! certes, le rôle du gouvernement n'était point facile. Mais avait-il le droit d'hésiter dans l'action alors qu'il s'agissait de barrer la route à une entreprise de désorganisation résolue à imposer sa tyrannie aux pouvoirs publics. En outre, si le devoir était clair, il était pénible. Voilà pourquoi le gouvernement n'a jamais songé à « chanter victoire » parce qu'il était contraint de « rappeler à la raison de braves gens aveuglés par les sophismes et les basses flagorneuries de leurs parasites », selon l'heureuse expression des Débats.

Aussi bien, le gouvernement bourgeois que l'Humanité se représente en l'ess, n'a voulu porter aucune atteinte aux droits corporatifs, il a défendu le patrimoine national. Personne n'a le droit d'oublier « qu'au-dessus de la solidarité professionnelle il y a la solidarité nationale ».

Aucun danger ne menace donc les syndicats s'ils se confient dans leur rôle corporatif. Les agitations despotiques du prolétariat, seules, constituent pour eux un gros péril.

Aux bons travailleurs d'éviter l'écueil.

Maintenant que les élections allemandes ont eu lieu, dans un calme malgré tout significatif, on va s'occuper de la prochaine conférence de Spa.

La question est capitale puisqu'il s'agit de discuter l'application financière du traité. Les Alliés ne peuvent espérer un résultat favorable à leur cause que s'ils arrivent à la Conférence en plein accord sur toutes les questions et, surtout, s'ils ont obligé l'Allemagne à exécuter les stipulations militaires. Toute discussion serait vaine avec un adversaire perfide qui aurait conservé sa puissance de combat.

C'est le cas! Les Allemands ont recouru à toutes sortes de subterfuges pour esquiver la clause du désarmement. Et ce dernier devient tous les jours plus urgent parce que la mentalité des officiers allemands est plus dangereuse que jamais!

Un organe allemand, la « Freieit » a le courage de signaler la mauvaise foi du mensonge militaire boche:

« On peut procéder au désarmement sans qu'il en résulte le moindre danger pour l'économie allemande. Et il est étrange de voir que le gouvernement ait cherché à suggérer à la presse allemande que le traité de paix avait été, en ce qui concerne cette clause, exécuté loyalement. Les gardes d'habitants étaient contraires au Traité de Paix, et, malgré la protestation de notre parti, elles furent conservées jusqu'à ce que l'ordre de procéder à leur dissolution soit venu de l'Entente. Contrairement au Traité de Paix, l'armée n'a pas été ramenée, à la date du 10 avril, à l'effectif de 200.000 hommes, et avec ses corps de volontaires, elle compte aujourd'hui encore presque 300.000 hommes. De même, le service obligatoire n'est pas encore aboli, si bien qu'aujourd'hui, chacun peut être encore mobilisé. Les fortresses n'ont pas été rasées, comme cela avait été prescrit. Les travaux en béton sont si peu détruits que, selon la mission de contrôle de l'Entente, ils peuvent être de nouveau utilisés à tout moment pour la défense. Tous les canons dépassant le calibre de 105 devaient être livrés d'après le Traité. Cela n'a pas été fait. Dans les fortresses de Königsberg et de Königsstein, on a monté de véritables arsenaux de ces canons qui sont serrés roides contre roides. Leur nombre est estimé à 6.000. De même, ni les trains blindés, ni les tanks, ni les automobiles blindées qui, à la date du 10 mars, auraient dû être livrés à l'Entente pour être détruits, n'ont été détruits ou livrés. Aucun matériel de guerre n'a été livré aux commissions de l'Entente pour être détruit... Par contre, en violation du Traité, de grandes quantités d'armes ont été dissimulées en les expédiant à l'étranger, en Chine, au Mexique, en Suède, en Hollande.

« Le gouvernement semble être peu au courant des menées auxquelles il recourt les militaires pour tourner le Traité de Paix... Le gouvernement allemand n'est pas seulement prisonnier de ses généraux, mais il l'est aussi des petits lieutenants de la Garde. C'est tout cela qui fait que l'Entente refuse de prendre en considération les désirs de l'Allemagne au sujet de la révision du Traité et c'est cela que le gouvernement allemand se garde bien de dire au public. »

D'où il résulte que le gouvernement de Berlin, s'il est sincère, est manœuvré par le monde militaire qui veut esquiver le traité, l'Entente ne peut se laisser bernier éternellement. L'Allemagne doit être désarmée. C'est par là qu'il faut commencer. Ensuite, à Spa, on discutera l'application financière du traité.

M. Lloyd George doit soutenir ce programme aux côtés de la France. Toute autre attitude serait funeste à l'Entente. Il ne faut pas perdre de vue que les élections allemandes ne permettent aucune coalition homogène et durable. Le rôle du gouvernement sera particulièrement difficile... si difficile que l'élément militaire et impérialiste sera tenté de s'emparer du pouvoir par un coup d'Etat. Il serait donc dangereux de ne pas désarmer nos voisins, au plus tôt, comme le Traité nous en donne le droit!

La Chambre poursuit la discussion du budget. Au train dont vont les choses, nous ne touchons pas au but! A propos du budget de l'agriculture, une avalanche d'amendements, tendant à augmenter les dépenses ont été déposés. Tous ont été adoptés en dépit des efforts de M. Brousse qui déploie une louable énergie pour ne pas laisser accroître le déficit. Il semble que nous soyons revenus aux plus mauvais jours des surenchères anciennes!...

Or, nous n'en sommes qu'au début du vote des dépenses, le danger est sérieux si la Chambre ne réagit pas. En outre, la Chambre doit aussi en finir avec le projet des taxes nouvelles, retouché par le Sénat. Il lui sera à peu près impossible d'assurer le vote de ce projet et celui du budget avant la fin du mois. On en sera donc réduit à voter un nouveau douzième provisoire.

La Chambre actuelle paraissait vouloir réformer les mauvaises méthodes de travail de ses devancières. Le public attendait beaucoup d'elle. Il faudrait qu'elle s'arrêtât sans délai sur la pente où elle s'engage, si elle

ne veut pas que les espoirs du pays se changent en une amère déception.

On sait que les Cheminots ont cherché à justifier leur grève en déclarant qu'ils voulaient la nationalisation des chemins de fer.

Ce mot de nationalisation couvre un erreur dont nous avons eu un premier exemple par le rachat de l'Ouest, opération qui a donné un résultat lamentable.

Le même résultat s'est produit en Amérique: Les chemins de fer des Etats-Unis ont été nationalisés pendant la guerre. Le déficit s'est élevé en 23 mois à plus de 2 milliards 1/2 de francs pour des compagnies qui réalisaient des bénéfices lorsqu'elles étaient gérées par des sociétés. On est donc revenu sagement, là-bas, à l'administration d'avant guerre.

Un autre exemple suggestif nous est donné par le supplément de l'Information du 28 mai:

Au Canada, la mise en œuvre des forces hydrauliques par des groupements non industriels, a pris un développement considérable au cours des dernières années. Au 1^{er} janvier 1919, sur un total de 1 million 844.751 chevaux installés, 400.257, soit plus d'un cinquième, relevaient des municipalités ou provinces canadiennes.

Or, les statistiques du service officiel des Forces Hydrauliques du Dominion relèvent que les exploitations officielles emploient, pour un même rendement, trois fois PLUS de personnel que les exploitations privées. Elles sont pour la plupart en déficit, malgré la très forte majoration de leurs tarifs. Leur exploitation est ruineuse pour le public, qui non seulement paie plus cher, son électricité, mais encore est obligé, au moyen de l'impôt de boucher les trous creusés dans le budget municipal ou provincial.

Autre exemple frappant: A Toulon, la municipalité socialiste a mis l'usine à gaz en régie. Résultat: les Toulonnais paient le gaz 1,25 le mètre cube, alors que la compagnie demandait 75 centimes!... La ville refusa et n'offrit que 60 centimes. La « nationalisation » a donné le BON résultat!!!

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans ces statistiques, c'est qu'elles portent sur des expériences qui correspondent au vœu formulé par nos leaders syndicalistes. Il s'agit d'entreprises gérées par les représentants des villes ou des provinces, c'est-à-dire des consommateurs, et simplement contrôlées par le Gouvernement, comme le préconisait M. Joubaux. Les résultats sont édifiants. Ils sont, en tout cas, une réplique éloquentes aux rêveries de nos syndicalistes.

Et il ne suffit pas de se payer de grands mots pour justifier des transformations qui ont toujours été désastreuses pour la collectivité.

A. C.

INFORMATIONS

L'indemnité allemande

M. Lloyd George compte se rendre à Paris vers le 25 juin, pour conférer avec M. Millerand sur certains points du problème de l'indemnité allemande avant la conférence de Spa.

On n'a pas confiance

Un homme d'affaires anglais qui s'est adressé à la coopérative russe à Londres pour offrir un produit dont la Russie a grand besoin a été reçu avec insolence par l'agent des coopératives, qui lui a offert de le payer dans deux ans.

Après négociations, dit ce commerçant dans une lettre au Times, on m'offrit la moitié du paiement à 6 mois et le reste dans 12 mois.

On ne croit pas que la majorité des maisons de Londres considèrent la reprise des relations commerciales avec la Russie comme une bonne affaire.

Du côté français, deux maisons seulement ont demandé des informations au sujet de la reprise possible des relations avec la Russie.

Le régime bolcheviste

On mande de Constantinople au « Daily Express »:

« Les dernières nouvelles de Tiflis annoncent que les Tatars se sont révoltés contre les bolchevistes à Elisabethopol. Deux mille bolchevistes ont été tués. »

« Deux jours plus tard, des renforts étant parvenus, les bolchevistes appuyés par un train blindé, ont sacqué la ville, massacrant la population tartare. »

Vers la baisse

Un événement vient de se produire à Marseille, qui cause une sensation considérable et peut avoir des répercussions profondes: Quatre maisons de détail, bazar, bonneterie, chaussures et restaurant viennent de consentir une réduction de 25 0/0 sur les prix marqués. D'autre part, les fabricants de Paris ont avisé leurs clients que les nouveaux prix de gros comportent une diminution sensible sur les derniers tarifs en cours.

En Belgique aussi

Les premiers effets de la baisse des prix commencent à se faire sentir en Belgique. Plusieurs grands magasins annoncent des réductions variant de 10 à 35 même 40 0/0.

La crise ministérielle en Italie

Le ministre Nititi a démissionné, ainsi que M. Orlando, président de la Chambre italienne.

Comment ils comprennent la liberté

L'équipage du voilier Vincennes avait décidé de débarquer à son arrivée à Bordeaux. Un des matelots, Auguste Rouault, s'étant engagé à rester à bord, ses camarades le menacèrent de mort.

En rade, Rouault, qui s'était caché à fond de cale, en fut remonté, attaché par le cou à un palan et roué de coups de bâton, de pied et de poing. Il dut être transporté à l'hôpital Saint-André dans un état grave.

Cinq des matelots ont été arrêtés. Ils seront poursuivis pour menaces de mort, coups et blessures et entrave à la liberté du travail.

Le monument de M. Clemenceau en Vendée

Le statuaire Sicaud donne, en ce moment, la dernière main, à Sainte-Hermine, en Vendée, au monument élevé à M. Clemenceau par ses compatriotes. Exécuté en pierre dure de Bourgogne, il représente l'ancien président du conseil debout sur le parapet d'une tranchée, entouré de poilus qui, sans sortir de leur fosse boueuse, le contemplant avec un étonnement mêlé d'admiration.

M. Clemenceau porte le costume légendaire du Père la Victoire; coiffé d'un chapeau mou, vêtu d'un pantalon-rococo jusqu'au col, et qui lui retombe jusqu'aux pieds, il appuie sa main droite sur une canne et interroge avidement l'horizon.

A sa gauche, planté sur la banquette du talus, un officier donne au ministre de la guerre les renseignements nécessaires sur la topographie du terrain et les positions ennemies. Les poilus sont groupés à sa droite. Le monument ne sera terminé qu'à la fin de l'année; il sera inauguré, croit-on, au printemps de l'année prochaine.

Chambre des Députés

Séance du 8 juin 1920

La Chambre continue la discussion du budget de la justice.

M. Auriol dit que beaucoup d'économies sont possibles dans le budget. Tant qu'elles ne seront pas réalisées, on ne saurait envisager la suppression des tribunaux d'arrondissement.

M. Brousse déclare qu'il ne connaît qu'un moyen sûr de réaliser une économie: c'est de supprimer du budget le chiffre d'une dépense. Le ministre de la justice demande le renvoi de ce débat à la Commission.

Le renvoi est prononcé. Le ministre fait connaître qu'un nouveau tarif des frais va être établi et que les jurés auront l'indemnité augmentée.

M. Jean parle en faveur des juges de 1^{re} classe. Les 15 premiers chapitres du budget de la justice sont votés. L'article 16 qui compte la suppression de certains tribunaux est renvoyé à la Commission, ainsi que le chapitre 17. Les divers articles du budget de la justice et du budget des beaux-arts sont votés.

Séance du 9 juin 1920

La Chambre discute le budget du ministère des travaux publics. M. Rio

demande que la marine marchande soit dirigée par un service ministériel stable et autonome.

M. Morinaud déclare que les conventions avec les Compagnies maritimes n'existent pas. Il demande quel est le régime définitif que le sous-secrétaire d'Etat de la marine envisage. « Il faut continuer la voie ferrée par le ruban d'acier des navires qui assureront la continuité de la liaison entre la France et l'Algérie. »

M. Bouisson dépose un projet pour que l'Etat construise des navires.

Sénat

Séance du 8 juin 1920

Une interpellation relative aux prisonniers allemands en Seine-Inférieure, condamnés à mort pour assassinat, il y a 2 ans, est renvoyée à quinzaine.

Le Sénat discute le projet portant autorisation d'engagement d'une dépense de 200 millions pour le développement de la flotte de pêche et l'organisation de la pêche maritime. Le projet est voté.

Le Sénat vote un projet tendant à la création d'une médaille commémorative française de la grande guerre.

CHRONIQUE LOCALE

TOURISME

Nos lecteurs ont lu et apprécié les belles pages que M. Grangé, le dévoué délégué du Touring-Club a publiées dans le Journal du Lot, en faveur du tourisme dans notre région.

Nous sommes heureux d'apprendre que la saison touristique va commencer très prochainement. Des groupes nombreux de visiteurs passeront et séjourneront dans notre ville.

C'est le moment d'écouter les conseils qu'a donnés M. Grangé aux directeurs d'hôtels, aux négociants du pays.

Tous les lotois ont intérêt à recevoir la visite des étrangers; mais les commerçants, surtout, seront les premiers à bénéficier de cette visite.

Il leur appartient, dès lors, de s'entendre avec les représentants du Touring-Club, d'écouter les sages et désintéressés conseils qu'ils donnent.

Par une entente commune, les commerçants doivent pouvoir recevoir et bien traiter les visiteurs étrangers.

Sans doute, nous objectait-on, la vie est chère, on ne peut pas se permettre de lourds sacrifices.

Les touristes ne demandent pas à être reçus, hébergés à des prix d'avant-guerre; ils tiennent simplement « à en avoir pour leur argent. »

Mieux ils seront traités, plus souvent et plus nombreux ils viendront et reviendront. Et on reconnaîtra bien que la visite de centaines de milliers de touristes dans une région n'est pas à dédaigner pour le commerce local, surtout dans nos petites cités, où les ressources sont de plus en plus précaires.

Et puis, ce n'est pas seulement pour le moment présent que de bonnes réceptions faites aux étrangers sont profitables.

Retrés chez eux, ils donnent leurs impressions à leurs amis, sur les pays qu'ils ont parcourus, mais aussi sur la façon dont ils ont été accueillis.

Les caravanes touristiques se renouvellent chaque année. C'est, pour l'avenir, une source de beaux profits pour les régions qu'elles parcourent.

Voilà, surtout, à quoi il faut songer. Or, le Lot est, au point de vue touristique, un des départements les plus pittoresques et les mieux placés pour bien recevoir les étrangers.

Rien donc, ne doit être négligé pour attirer quelques ressources à notre pays. Nous savons les efforts que font, pour arriver à ce but, les délégués des sociétés de tourisme. Il est juste qu'ils soient secondés par les hôteliers, par les commerçants.

Nous le répétons, si c'est dans l'intérêt général de notre région, c'est aussi et surtout dans l'intérêt particulier du commerce local.

Les premières caravanes de touristes sont annoncées pour la deuxième quinzaine de juin: c'est le moment de se préparer à les bien recevoir.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent:

Bonifacy Germain-Jean-Marie: bon soldat. Grièvement blessé le 22 août 1914, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies de la forêt de Luchy, près de Bertrix (Belgique). Mort en captivité des suites de ses blessures. A été cité.

Bontemps François: excellent soldat. Grièvement blessé, le 14 décembre 1914, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, au nord de Vienne-le-Château (Argonne). Mort des suites de ses blessures, le 19 décembre 1914. A été cité.

Boucard Alexis-Pierre-François: bon et brave soldat. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'attaque, le 27 juin 1910, au bois de Vaux-Chapire, devant Verdun. A été cité.

Boulet Jean: très bon soldat. Tué à son poste avancé, le 11 septembre 1915, au secteur de la Harazée, en Argonne. A été cité.

Bories Antoine: excellent soldat. Mortellement blessé le 17 février 1915, en défendant sa tranchée au cours d'une contre-attaque ennemie au nord de Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Henric Jean-Baptiste: bon soldat. Tué à son poste de combat, le 26 juin 1917 aux Eparges. A été cité.

Houdeaux Valentin-Paul: bon soldat. Blessé le 26 septembre 1914 à Vienne-le-Château. Mortellement blessé à son poste de combat dans la tranchée, le 26 octobre 1916, à Régneville-en-Haye en Lorraine. A été cité.

Enregistrement

M. Tissier, receveur de l'enregistrement à Labastide-Murat est élevé à une classe supérieure de son grade.

Mérite agricole

Par décret du Ministre de l'Agriculture, la croix de chevalier du Mérite Agricole a été conférée aux personnes dont les noms suivent:

M. Arnaudet (Amédée), métayer à Courrou; Mme Barruel, née Rouquic (Léonie), cultivatrice à St-Projet; M. Born (Léopold), cultivateur à Fons; M. Cels (Pierre-Jean-Louis), cultivateur aux Miaties (Figeac); Mme Cubaynes, née Desplats (Marie-Balbine), cultivatrice à Anglars-Juillac; M. Hébrard (Germain), cultivateur à Payrac; Mme Henras, née Maratuch (Marthe), cultivatrice à Cahors; Mme Vve Malbert, née Imberty (Louise), cultivatrice au Payrac (Cahors); M. Raffy (Justin), cultivateur à St-Félix; Mme Roumégue, née Rouffé (Catherine), cultivatrice à Cahors; Mme Vienne, née Mazet (Anna), cultivatrice au Vigan.

Nos félicitations aux nouveaux promoteurs.

Un brancard ou une voiturette

Ces jours derniers, nous avons eu à signaler de graves accidents qui se sont produits dans notre ville. Les malheureuses victimes durent être laissées étendues sur le sol, recouvertes d'une couverture qu'un voisin avait bien voulu prêter, en attendant qu'une voiture vint les emporter soit à leur domicile, soit à l'hôpital.

C'est ainsi que vendredi soir, le corps du malheureux qui tomba d'un tilleul, rue Victor-Hugo, resta dans la rue pendant près d'une heure.

Antant de diligence que firent les agents de police, la voiture demandée pour emporter le corps, ne put venir plus tôt.

Notre excellent confrère de la Dépêche demande, afin que de pareils faits ne se renouvelent pas, que la municipalité décide l'achat ou la construction soit d'un brancard, soit d'une voiturette couverte qui serait remis dans le poste de police. De telle sorte qu'aussitôt un accident signalé, les agents ou des témoins de l'accident pourraient emporter tout de suite la victime à l'hôpital ou à son domicile.

Il y a quelques années, une décision tendant à la construction ou à l'achat d'un brancard ou d'une voiturette, avait été prise, croyons-nous, par le Conseil municipal. Suite ne fut pas donnée à cette décision. Il est vrai, et c'est heureux, les accidents graves sont rares à Cahors. Et il est à souhaiter qu'ils soient encore plus rares.

Dans tous les cas, tout le monde reconnaîtra le bien fondé de cette réclamation.

L. B.

Questions au ministre de l'instruction publique

M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le Ministre de l'Instruction publique si le bénéfice de la mesure de bienveillance accordée, en vertu de l'arrêté du 15 juin 1906, aux maîtres ayant des majorations pour services militaires, leur permettant de cumuler ces majorations dans la dernière classe, ne devrait pas être rétroactivement étendu à ceux qui, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, n'ont pu obtenir ces majorations que postérieurement à leur première promotion dans l'enseignement.

Réponse. — Dans l'intérêt même des fonctionnaires la majoration doit être faite dans la classe où ils se trouvent lorsque cette majoration leur est attribuée. Une décision autorisant à cumuler rétroactivement dans la 5^e classe à laquelle il n'appartient plus, les deux premières majorations accordées à un instituteur pour services militaires, ne lui donnerait aucun avantage, puisque les majorations dont il s'agit ne sauraient, en l'absence d'un texte formel, permettre un reclassement de l'intéressé.

M. Fontanille, sénateur, demande à M. le Ministre de l'Instruction publique si l'administration collégiale ou académique peut, dans le courant de l'année scolaire, modifier le service des professeurs, leur donner une classe à faire, la leur retirer et la leur redonner, sans jamais les consulter sur l'opportunité de semblables mesures.

Réponse. — Le tableau de service hebdomadaire, établi au début de chaque année scolaire par les chefs d'établissement, sous le contrôle du recteur, tient le plus grand compte des convenances des intéressés, dans la mesure où elles sont compatibles avec l'intérêt supérieur de l'enseignement.

Mais les nécessités du service permettent, en cours d'année, en conformité des règlements en vigueur, notamment lorsqu'il s'agit d'assurer les suppléances, de faire appel au concours des professeurs ou des professeurs adjoints qui ne justifient pas dans l'établissement du maximum prévu d'heures de service.

Mairie de Cahors

Retraites ouvrières et paysannes. Il est rappelé aux démobilités qu'aux termes de la loi du 31 décembre 1915, la durée pendant laquelle les assurés de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes auront été mobilisés entrera en ligne de compte pour la détermination des allocations et bonification de l'Etat prévues par les art. 4, parag. 4 et 26, parag. 7, 8, et 9 de la dite loi.

Pour bénéficier de ces dispositions les mobilisés non encore inscrits doivent déposer à la Mairie, avant le 30 juin, leur demande d'adhésion. Avant la même date les démobilités déjà inscrits doivent faire régulariser leur situation.

Le Maire de Cahors possède encore un certain nombre d'exemplaires de la brochure de M. Cahier, ancien professeur à l'Ecole Normale d'instituteurs, sur « La fabrication du vin ». Les personnes qu'elle peut intéresser peuvent se présenter à la Mairie, au Secrétariat Général, où elle leur sera remise gratuitement.

Education physique

Education morale
Grandes vacances

Les vacances approchent... il est donc nécessaire que tout le monde sache qu'après entente complète entre le Ministre de la guerre et de l'Instruction publique, il est organisé chaque année (en août et septembre) des camps dits de vacances, pendant 15 jours, à la montagne pour les jeunes gens de plus de 14 ans appartenant soit à des écoles publiques, soit à des S. A. C. soit enfin à des sociétés scolaires.

Chaque jour une leçon d'éducation physique et jeux sous la surveillance de moniteurs militaires.

Excursions ou promenades faites en principe une par jour.

Voyages en chemin de fer : 1/2 tarif.

Prix de la pension : 3 francs par jour.

En attendant les instructions qui paraîtront prochainement fixant le lieu choisi pour 1920, il y a lieu de s'inscrire tout de suite, et de prendre tous renseignements complémentaires auprès de Messieurs les Directeurs d'Ecole, Présidents des S. A. G. et S. S., ou au lieutenant Duluc chef de section subdivisionnaire d'I. E. P. caserne Bessières, Cahors.

Fête populaire

L'A. R. A. C. (Section de Cahors), organise pour le 20 juin une fête populaire avec les concours des sociétés diverses de la ville.

En outre, les membres de l'A. R. A. C. se réuniront en un banquet fraternel, dimanche, à midi, sous la présidence de M. de Monzie.

St-Médard !

Après plusieurs jours de beau soleil et malheureusement de sécheresse, les agriculteurs réclamaient de l'eau, beaucoup d'eau pour ravivager les récoltes en terre.

Le 8 juin, jour de St-Médard, était attendu avec impatience. Mais quand il pleut à la Saint-Médard, dit le proverbe, il pleut 40 jours durant. Il est vrai que Saint-Barnabé, le 11 juin, est chargé de fermer les écluses de Saint-Médard.

Saint-Médard a exaucé les vœux des agriculteurs : une bonne pluie est tombée dans la journée de mercredi. Elle a rafraîchi la température chaude de ces jours derniers. Il est à souhaiter qu'elle ait fait du bien aux récoltes.

Les Cadets du Quercy

Nous avons le plaisir de faire part à nos lecteurs du mariage de notre compatriote et ami, M. Maurice Escande, de la Comédie Française, décoré de la Croix de guerre, avec Mlle Mary Marquet, qui sera célébré le 16 juin courant, en l'Eglise St-Sulpice, à Paris.

Je suis heureux de rappeler, à cette occasion, que M. Maurice Escande, qui jouit d'une grande et légitime réputation dans tous les milieux artistiques et dont le grand talent est journellement applaudi sur la première scène du monde, a bien voulu prêter son concours, à titre gracieux, à toutes les fêtes données par « Les Cadets du Quercy » et qu'il a promis d'assister aux prochaines réunions de notre Société où nous ne nous lasserons pas de l'applaudir.

Je me fais l'interprète de tous nos compatriotes et, en particulier, du Conseil d'administration des Cadets, en lui adressant, ainsi qu'à sa charmante fiancée, nos vives félicitations auxquelles nous joignons nos meilleurs vœux de bonheur.

Le Président, L. CANIAC.

La Grappe du Quercy

L'excursion projetée pour le dimanche 20 juin est définitivement arrêtée d'après le programme suivant :

Rendez-vous à 10 h. très précises dans la cour de la Gare de Paris-Austerlitz.

Départ 10 h. 21. Déjeuner à midi chez notre compatriote M. Barol, café de l'Union, 8, avenue de la Gare, à Arpajon (S.-et-O.).

Après-midi : Fête foraine, bal champêtre, jeux divers.

Retour à Paris. 17 h. 55, 22 h. 21.

Prix de l'excursion : Déjeuner et voyage (aller et retour), 13 fr. 80.

Envoyer les adhésions chez M. Vilars, président de la Commission des Fêtes, 33, avenue Philippe-Auguste, Paris 11^e arrondissement.

Le Secrétaire : A. BESCOT.

Sapeurs pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors étant en voie de réorganisation, les ouvriers exerçant leur profession dans la ville qui désiraient faire partie de la compagnie peuvent adresser leur demande d'adhésion au Capitaine, commandant la Compagnie ou à ses Lieutenants.

La situation agricole

L'« Officiel » publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot au 1^{er} juin 1920 :

D'une façon générale, le mois de mai a été sec. Le manque d'humidité a entravé, dans quelques terrains, les ensemencements de plantes sarclées (maïs, betteraves), pour lesquelles la levée n'est pas encore terminée.

La récolte en foin s'annonce bonne. Les prairies artificielles et les fourrages annuels, déjà en exploitation, donnent des résultats satisfaisants.

La vigne, qui avait eu un débouvement un peu difficile, parce que peut-être trop hâtif, se développe, actuellement, dans des conditions favorables. Cependant, la grêle, en maints endroits, a causé des dégâts très importants.

Labéraud

Hyménée. — Mardi a été célébré le mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Fargues, fille du meunier bien connu de Labéraud, avec M. Bardin, minotier à Gaillac.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Cazals

Tout récemment au cours d'une battue, le fils Pontis de Berthoumioux a abattu un gros renard. Félicitations.

Le jeune Pierre Auricoste élève à l'E. P. S. de Luzel a été définitivement admis au concours des bourses d'enseignement primaire supérieur, 2^e série. Toutes nos félicitations.

Gindou

Mardi matin, 8 juin, Mme Rogié institutrice à Vaysses (Lherm) se rendait en voiture, en compagnie de sa fille, à son école, lorsque non loin de chez elle, le cheval ayant butté, elle fut projetée sur le sol. M. le Docteur Carnabonac a été appelé aussitôt. La fille n'a eu aucun mal.

Lauzès

Réunion des démobilités. — Dimanche 13 juin 1920, à deux heures et demie de l'après-midi (ancienne heure), aura lieu à la mairie de Lauzès, sous la présidence de M. le docteur Jarlet, conseiller général du canton de Lauzès, une réunion des démobilités du canton de Lauzès.

Ordre du jour :
1^o Affiliation de l'Association ;
2^o Monument commémoratif ;
3^o Organisation d'un banquet ;
4^o Questions diverses.

Le secrétaire : FAURIE.

Luzech

Réunions. — De la Commission des finances, samedi 12 juin à 21 h. 1/2 et du Conseil municipal, dimanche 13 juin à 17 heures.

Accident. — Des jeunes gens ont depuis quelque temps la mauvaise habitude de faire de la bicyclette, le soir, sur nos promenades et avenues. Ils négligent toujours d'éclairer leur machine et ils roulent à des vitesses vertigineuses.

Les promeneurs et les passants sont constamment menacés et c'est surprenant qu'il n'arrive pas plus d'accidents.

Dimanche dernier, vers 23 heures, M. et Mme G. prenaient paisiblement le frais sur une de nos avenues. Brusquement Mme G. fut enlevée du bras de son mari et projetée à terre par un cycliste imprudent qui pédalait à toute vitesse. Mme G., légèrement contusionnée devra garder la chambre quelques jours. Le cycliste se blessa assez grièvement à la tête et à la face.

Que les jeunes gens s'amuse, nous n'y voyons aucun mal, mais qu'ils n'oublient pas que les autres citoyens ont aussi des droits et qu'ils ne veulent être ni culbutés, ni écrasés.

Quelques sanctions seraient utiles pour apprendre à la jeunesse qu'il faut toujours respecter les lois et les règlements.

Société musicale. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre Société musicale si durement éprouvée par la guerre, vient de se reconstituer grâce au travail patient de quelques membres dévoués et aussi à la généreuse subvention de notre municipalité. C'est ainsi que les instruments de musique, dispersés ou délaissés pendant la guerre, ont été récupérés et réparés, que d'autres ont été achetés et que de nombreux élèves ont été formés.

Sous l'impulsion d'une nouvelle direction qui ne marchande pas sa peine, les répétitions sont activement poussées et sous peu de jours, la Société musicale « Les Enfants de Luzech » va pouvoir reprendre la série de ses concerts qui, avant la guerre, étaient si puissamment à rendre notre jolie cité si séduisante et plus prospère.

Figeac

Banquet des poilus. — Les anciens soldats des 21^e et 14^e régiments d'infanterie mobilisés tant au front que dans les dépôts de ces régiments, habitant Figeac et les

communes environnantes, sont invités à se rendre à une réunion qui doit avoir lieu ce soir, vendredi, à 9 heures dans une des salles du café de la Terrasse, en vue de l'organisation d'un banquet.

Gramat

Mutualité. — Sur la prière qui lui en a été faite par le conseil d'administration de la société de secours mutuels M. Faugère, avocat, du barreau de Figeac, donnera une conférence à Gramat le dimanche 13 courant, à 4 heures du soir, dans une des salles de l'école des garçons.

Mutualiste ardent, l'éminent conférencier nous dira avec son beau talent la place de plus en plus grande que doivent occuper les questions de solidarité sociale : aussi, tous ceux, sociétés ou non, que le mutualisme intéresse voudront-ils assister à cette réunion.

Saint-Chamarand

Citation. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent ami et compatriote Pierre Vayssières, aujourd'hui attaché de légation à Caracas (Venezuela) vient d'être cité par le maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises de l'Est, à l'ordre de la division :

« Officier plein d'allant. Chargé le 24 janvier 1918, d'assurer avec quelques hommes la protection d'un groupe exécutant un coup de main, s'est acquitté de sa mission d'une façon parfaite, favorisant ainsi la capture de plusieurs prisonniers. 3 citations. Une blessure antérieure. »

Nos meilleures félicitations au brave officier qui prit volontairement du service dans l'active alors qu'il était au 131^e territorial.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 33.

La crise ministérielle en Italie

De Rome : Le ministère Nitti avait été condamné avant la séance de la Chambre, par suite de la défection des radicaux et des démocrates libéraux qui avaient décidé de voter contre le ministère.

La situation du ministère était donc devenue impossible, ce qui explique sa démission.

On assure qu'un homme politique, quel qu'il soit, sera chargé de former le nouveau Cabinet et qu'il obtiendra du roi un décret de dissolution de la Chambre, afin de procéder à de nouvelles élections.

Les étrangers prisonniers en Russie

De Londres : 200.000 hommes de toutes nationalités attendent encore en Russie leur renvoi dans leur pays. Dans ce nombre, on compte très peu d'Anglais et 800 français, environ.

En Allemagne

De Bâle : On apprend de Berlin que le président Ebert va entamer des négociations avec les divers partis et notamment les partis démocrate et ouvrier pour tenter de former un gouvernement socialiste.

La crise gouvernementale en Allemagne

De Berlin : La crise n'a pas encore pris fin. On n'envisage pas une prompt solution. La réponse des indépendants n'est pas attendue avant la fin de la semaine.

Le Reichstag sera convoqué pour le 23 ou le 24 juin.

La grève générale des mineurs allemands

De Berlin : On s'attend à la déclaration de la grève générale dans le bassin minier de la Sarre si la Commission internationale de la Société des Nations n'impose pas sa médiation.

En Cilicie

De Paris : Le Chicago Tribune publie un télégramme de Constantinople annonçant que les Français ont commencé d'évacuer la Cilicie. Les Américains restent.

MM. Millerand et Lyod George à Boulogne

De Paris : D'après le Daily Mail, Boulogne-sur-Mer aurait été choisie comme le lieu de la prochaine Conférence entre MM. Millerand et Lyod George qui aura lieu dans la dernière semaine de juin.

M. Painlevé directeur des chemins de fer chinois

De Londres : Le correspondant du Times à Vancouver télégraphie que M. Painlevé va prochainement assumer les fonctions de directeur général du Conseil des Chemins de fer de l'Etat chinois.

Ministre polonais à Paris

De Paris : M. Stanislas Patek, ministre polonais des affaires étrangères, est arrivé ce matin à Paris.

Paris, 12 h. 15.

La question d'Orient

De Paris : M. Millerand a été entendu ce matin, par la Commission des Affaires extérieures au sujet de la question d'Orient.

A la Chambre

La Chambre a repris, ce matin, la discussion générale du budget de la marine. M. Dior, rapporteur, dit que la question posée jusqu'à présent par divers orateurs est moins celle du compte spécial que celle de l'utilisation de la flotte appartenant à l'Etat.

M. Paul Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande dit tout d'abord qu'à côté de ses collègues qui disposent de la flotte du ravitaillement, de la flotte des charbons, de celle des pétroles, il est loin d'être le général manager dont on a parlé, mais un bien piètre seigneur, car, 1.670.000 tonnes échappent ainsi au contrôle de son administration.

Répondant à ces collègues qui ont traité la question des pensions des inscrits maritimes, M. Bignon signale que le ministre des finances s'oppose à la dépense de 44 millions.

Rappelant son voyage à Londres, il dit qu'en fin des négociations, l'Angleterre a consenti à céder à la France les 150.000 tonnes en litige par virement, au compte des réparations.

Ces 150.000 tonnes iront tout naturellement aux armateurs ayant perdu des navires pendant la guerre. Il ajoute que les navires allemands lancés par le Brésil devront être achetés et payés comptant.

Il ne dispose pas des crédits nécessaires pour faire cet achat.

Notre flotte était avant la guerre de 2.550.000 tonnes. Par suite des pertes, elle est tombée à 1.100.000 tonnes. Avec les récupérations, nous aurons 4.800.000 tonnes.

M. Rio, député de Lorient, reprend alors sa thèse sur l'utilisation de la flotte de l'Etat. Il faut, dit-il, étudier l'ancienne exploitation et si celle-ci est déficitaire, il faudra changer de méthode.

La réorganisation de l'armée

M. Henry Pathé a déposé un rapport rédigé au nom de la Commission des finances sur le budget de la guerre en 1920. Dans ce rapport, il envisage le problème de la réorganisation de l'armée tel qu'il résulte des enseignements de la guerre : La défense du pays par tous les citoyens valides.

Il y a nécessité de préparer la mobilisation industrielle et économique en même temps que la mobilisation militaire proprement dite ; la réduction du temps de service actif au minimum indispensable pour adapter au métier militaire les aptitudes acquises, antérieurement dans les Sociétés physiques et sportives et le maintien de l'effectif de paix au taux indispensable, pour assurer la garde des frontières et des colonies.

La nécessité exige un fort encadrement et une amélioration de la situation matérielle et morale des militaires de carrière. De plus, le désarmement effectif de l'Allemagne s'impose.

Paris, 13 h. 36.

Alliance Franco-Belge

De Paris : Le général Waglinse, chef d'Etat-major de l'armée belge et le général Joostens, attaché militaire belge à Paris, ont pris contact ce matin avec le maréchal Foch au sujet de l'alliance militaire projetée entre la France et la Belgique.

Protestation contre l'Allemagne

De Paris : Les Alliés préparent actuellement une note excessivement énergique à l'Allemagne pour protester contre les inno-

brables infractions commises par les Allemands envers le traité au point de vue économique.

D'après le traité, le régime des importations et des exportations devait favoriser les Alliés. Au lieu de cela, par les licences qu'ils accordent en quantité, les Allemands favorisent les neutres et surtout leurs anciens alliés.

A la commission des affaires extérieures

De Paris : La Commission des affaires extérieures s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Barthou pour entendre M. Millerand sur les affaires d'Orient et particulièrement sur la politique du Gouvernement en Asie-Mineure.

Les déclarations du Président du Conseil ont porté principalement sur la question de Mossoul et de notre action en Syrie.

Il a exposé notamment qu'en arrivant au pouvoir, il s'était trouvé en présence d'engagements pris par le précédent Cabinet et auxquels il avait dû satisfaire.

Les explications ont été approuvées par la Commission.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 juin 1920.

La mauvaise séance de la veille a encore eu sa répercussion sur la tenue générale de la cote, bien que les changes n'aient enregistré que des variations insignifiantes sur leurs cours précédents. Les avis des places étrangères étaient cependant bons, mais la liquidation du mois dernier continue à se répercuter sur l'ensemble du marché.

Nous rentes sont lourdes, 3/0/0 59,55, 5/0/0 88, 4/0/0 1917 70,85, le 1918 71,55, le 5/0/0 amortissable a valu 101,30.

Banques plus faibles, Paris 1.630, Union Parisienne 1.475, Crédit Mobilier 575.

Nouveau fléchissement du Rio à 1.735 et de la Tanganyika à 105.

Valeurs de navigation lourdes, Transatlantique 460, Chargeurs 1.880.

Pétrolifères irrégulières, Royal Dutch 46,400, Eagle 505, Shell 528.

Sur le recul de l'or à 105 sh., le groupe perd son avance de la veille, Goldfields 74, Giduld 101, Rand Mines 136.

Diamantifères faibles, De Beers revient de 1.146 à 1.115, Jagersfontein 236.

Caoutchoucs lourds, Financière 332, Malacca 235.

Faiblesse des valeurs russes sur l'ambiguïté du marché. Bakou 3.100, Lianosoff 510.

A vendre nombreuses propriétés de rapport et d'agrément, maisons, châteaux. Prix divers. Facilités de paiement. S'adresser à M. DELFAU à Lauzès (Lot).

A vendre une cuve, très bon état, cerclée fer, 40 à 50 barriques vendange. S'adresser à M. DELFAU à Lauzès, mandataire des vendeurs.

M. DELFAU est tous les samedis à Cahors, 2, rue Brives du Temple.

Représentant est demandé

PAR FABRICANT DE GALOCHES Pour le LOT et départements limitrophes S'adresser au bureau du journal.

Pour ventes ou achats de propriétés

S'adresser à M. POUZALGUES Expert-Géomètre à Ginouillac (Lot)

BANQUE V. MANN et C^{ie}

36, rue Vignon, Paris

Téléphone : Louvre 18-43 et 18-44.

Traite toutes opérations de Bourse. — Comptant et Terme. — Courtages officiels sans majoration. Donne renseignements sur toutes valeurs cotées et non cotées.

ALIMENTATION

SAVON ménages morceaux « Abbaye de Marseille », le kil. 3,40.

MORUE sèche, grand poisson le kil. 3,70 ; moyen le kil. 3,60.

SAINDOUX « Swift's » raffiné d'Amérique pur porc extra, en caissettes de 25 kil., le kil. 8 fr.

PROMAGE HOLLANDE croûte rouge extra en caisses 12 bouteilles le k. 10,50

sur wagon départ. Echantillon gratis. Crédit. Demander prix courant général à Docks Girondins, 11, rue Rode, Bordeaux

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé), Le Gérant : A. COUESLANT.

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OMNET

VIII

— Monsieur, ayez confiance en moi, j'aime votre fille comme vous voulez qu'elle soit aimée.

Il eut un tendre sourire et ajouta : — Mais je trouve que vous me demandez bien peu pour tout ce que vous me donnez. Il faudra donc que je vive en égoïste ? Car notre bonheur n'est-il pas fait uniquement de celui des autres ?

— Allons, voilà qui est bien, déclara Herbelin, voulant couper court à l'émotion qu'ils éprouvaient tous. Il est trois heures. Allez faire un tour dans les ateliers, et vers cinq heures, nous partirons tous ensemble pour Saint-Sauveur.

Les deux jeunes gens obéirent et David resta seul.

Le jour même, à l'heure où elle avait l'habitude de sortir pour se promener dans le parc, Cécile trouva dans le vestibule sa mère qui l'attendait.

— Est-ce que tu viens avec moi, aujourd'hui, maman ? demanda la jeune fille.

— Oui, si Mlle Pellegrin ne t'accompagne pas...

— Elle ne m'accompagnera plus jamais, dit gaiement Cécile, si tu es, tous les jours, en aussi bonnes dispositions qu'aujourd'hui.

— La marche me fait du bien, tu m'obligeras à vaincre ma paresse.

— C'est entendu ! Mais prends garde, quand tu ne seras pas toute prête, comme en ce moment, j'irai te relancer.

— J'y consens.

Elle partirent, et côte à côte, pendant plus d'une heure, parcoururent les allées du parc. Elles descendirent jusqu'au Liron et longèrent les prairies. Mme Herbelin examinait tout, comme une personne pour qui les sites parcourus sont nouveaux et qui observe curieusement. Cécile ne put se défendre d'en faire la remarque :

— Il semblerait, maman, que tu ne connais pas les endroits par lesquels nous passons... Ou bien que tu fais une enquête.

— Je ne suis jamais venue jusqu'ici, répondit tranquillement Mme Herbelin.

— Et cependant tu es du pays...

— Quand j'étais à la Neuville, avec ton grand-père, je ne sortais guère... Et, depuis que nous habitons Saint-Sauveur, je ne suis jamais allée plus loin que les étangs... Quel est ce moulin ?

— Le moulin des Vannes. Il est à papa...

— Et cette petite passerelle en planches, qui n'a d'appui que d'un seul côté, où conduit-elle ?

— Au moulin d'abord. Ensuite à la route de Beauvais par Montvilliers...

Mme Herbelin tressaillit...

— Tu sais où est situé Montvilliers ?

— Oui, maman : c'est dans les grands arbres, à l'horizon.

— Par qui est-ce habité ?

— Ça, je l'ignore... On y élève des chevaux. Quelquefois on les voit qui viennent boire à la rivière, tout au bout des prairies, du côté de la Neuville...

— Qui est-ce qui les conduit ?

— Personne. Ils sont en liberté.